



**Mon-Droguiste.Com**  
 39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
 10150 Charmont Sous Barbuise  
 Tél : +33.(0)3.25.41.04.05  
 Email : [contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
 Web : [www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CARBONATE DE SODIUM

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit CARBONATE DE SODIUM

#### Synonymes; marques commerciales

SODIUM CARBONATE ANHYDROUS, SODA ASH LIGHT, SODA ASH DENSE, SODIO CARBONATO DENSO FRANCESE (SODA ASH DENSE), SODIO CARBONATO DENSO RUMENO (SODA ASH DENSE), SODIO CARBONATO LEGGERO FRANCESE (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO TEDESCO (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO RUMENO (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO POLACCO (SODA ASH LIGHT), SODIO CARBONATO LEGGERO BOSNIACO (SODA ASH LIGHT), BRISWIM SPA ALK, BRISWIM ALKALI, pH INCREASER, SODIUM CARBONATE EP FCC, SODA XTL, SODIUM CARBONATE IPH, SODIUM CARBONATE IPH SLY, SOD CARBONATE LIGHT TTA, SOD CARBONATE LIGHT CIE, SOD CARBONATE LIGHT CIE O&G, SODIUM CARBONATE HAEMODIALYSIS, SOD CARBONATE DENSE SLY, SOD CARBONATE LIGHT SLY, SOD CARBONATE LIGHT SLYBRG, SODA CRYSTALS, CARBONATE DE SODIUM LEGER FCC ED 7, SURCHLOR CORRECTEUR PH PLUS, SODIUM CARBONATE IPH FG/PH, SODA SOLVAY DENSE, SODIUM CARBONATE DENSE SLY, SOD CARBONATE LIGHT SLY TRA

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485498-19-XXXX

Numéro CAS 497-19-8

Numéro index UE 011-005-00-2

Numéro CE 207-838-8

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** verre Intermédiaire pour l'industrie chimique Traitement de l'eau Détergent. metallurgy Applications industrielles diverses Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Mon Droguiste.Com  
 39 Bis Rue Du Moulin Rouge  
 10150 Charmont Sous Barbuise  
 France  
 +33 (0)3 25 41 04 05  
[contact@mon-droguiste.com](mailto:contact@mon-droguiste.com)  
[www.mon-droguiste.com](http://www.mon-droguiste.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

## CARBONATE DE SODIUM

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 207-838-8

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Mentions de mise en garde P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### 2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom du produit	CARBONATE DE SODIUM
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro index UE	011-005-00-2
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## CARBONATE DE SODIUM

<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Irritation. Nausées, vomissements. Diarrhée.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Consulter un médecin immédiatement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

## CARBONATE DE SODIUM

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Eviter la formation et la dispersion de poussières. Eviter tout déversement. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**DNEL** Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 10 mg/m<sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières.

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

##### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Néoprène. Caoutchouc (naturel, latex). l'épaisseur du gant 0.11mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

##### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

## CARBONATE DE SODIUM

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m3. EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Poudre pulvérulente. Poudre cristalline.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): >11 (10%)
<b>Point de fusion</b>	851°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	2.52 - 2.53 @ 20°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	>400°C
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

#### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucun.

## CARBONATE DE SODIUM

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	106 g/mol
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Humidité.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Aluminium.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 800,0

Espèces Rat

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> 2800 mg/kg, Orale, Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 2 000,0

Espèces Rat

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) DL<sub>50</sub> >2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

##### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l) 2 300,0

Espèces Rat

## CARBONATE DE SODIUM

<b>Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)</b>	CL <sub>50</sub> 2300 mg/l, Inhalatoire, Rat
<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	2 300,0
<b><u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u></b>	
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non irritant. Lapin
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire sévère. Lapin
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Pas d'information disponible.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Test de Ames: Négatif avec activation métabolique., Négatif sans activation métabolique. Escherichia coli Données de références croisées. Test de Ames: Négatif avec activation métabolique. Salmonella typhimurium Données de références croisées.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Pas d'information disponible. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inhalation</b>	Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

## CARBONATE DE SODIUM

<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour les poissons.
<b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>	
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: 300 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours: 200 - 227 mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit contient majoritairement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.
-------------------------------------	---

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Le produit n'est pas bioaccumulable. La substance est inorganique.
-------------------------------------	--

<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
-------------------------------	-----------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Mobilité</b>	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Non applicable. La substance est inorganique.
--	---

### 12.6. Autres effets néfastes

<b>Autres effets néfastes</b>	Inconnu.
-------------------------------	----------

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	Déchets classés comme déchets dangereux.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>Général</b>	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

<b>Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin</b>	Non.
---	------

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



## CARBONATE DE SODIUM

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

#### Inventaires

##### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

##### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Corée (KECI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Chine (IECSC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Philippines (PICCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Nouvelle-Zélande (NZIOC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

## CARBONATE DE SODIUM

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

<b>Date de révision</b>	18/07/2021
<b>Numéro de version</b>	5.004
<b>Remplace la date</b>	09/11/2020
<b>Numéro de FDS</b>	92

## CARBONATE DE SODIUM

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Signature</b>	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.

## Scénario d'exposition Manufacturing

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Mon Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France +33 (0)3 25 41 04 05 contact@mon-droguiste.com www.mon-droguiste.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacturing
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
--	----------------------------------

#### Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
-------------------------	--

## Manufacturing

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

#### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Pas de station d'épuration STP

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

## Manufacturing

### Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.001

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes  
PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température  
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5

#### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

## Scénario d'exposition Industrial use, Glass industry

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Mon Drogiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France +33 (0)3 25 41 04 05 contact@mon-drogiste.com www.mon-drogiste.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use, Glass industry
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--------------------------------------

#### Salarié

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p> <p>PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante</p>
-------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

## Industrial use, Glass industry

### Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

### Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température  
PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température  
Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)



## Industrial use, Glass industry

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.05</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

## Scénario d'exposition Industrial use, Formulation

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Mon Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France +33 (0)3 25 41 04 05 contact@mon-droguiste.com www.mon-droguiste.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use, Formulation
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

#### Salarié

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>
-------------------------	--

## Industrial use, Formulation

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

#### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

#### Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Ajustement du pH

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

#### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.  
Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## Industrial use, Formulation

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

<b>Méthode d'évaluation</b>	ECETOC TRA v2.0 Salarié
<b>Exposition</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.01 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.001</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.05</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 1 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.1</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR 0.5</p>

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

## Scénario d'exposition Industrial and Professional Use

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Mon Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France +33 (0)3 25 41 04 05 contact@mon-droguiste.com www.mon-droguiste.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial and Professional Use
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

## Industrial and Professional Use

### Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche  
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)  
 SU4 Fabrication de produits alimentaires  
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure  
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois  
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers  
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements  
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)  
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines  
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement  
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc  
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion  
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment  
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages  
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements  
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques  
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport  
 SU18 Fabrication de meubles  
 SU19 Bâtiment et travaux de construction  
 SU20 Services de santé  
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées  
 SU24 Recherche scientifique et développement

### Environnement

#### Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)  
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article  
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire  
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)  
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)  
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos  
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)  
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)  
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)  
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)  
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)  
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)  
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)  
 ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

### Salarié

## Industrial and Professional Use

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p> <p>PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante</p>
--------------------------------	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

#### Propriétés du produit

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

#### Mesures de management du risque

**Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)** Station d'épuration STP municipale

#### Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

**Eau** Ajustement du pH

#### Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

**Traitement des déchets** Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** solide , ou: Matière solide en solution

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

## Industrial and Professional Use

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 15minutes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 1heure

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

Porter un vêtement de travail approprié.

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition <5 mg/m<sup>3</sup>, DNEL 10 mg/m<sup>3</sup>, RCR <0.5

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Consumer use

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Carbonate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485498-19-XXXX
Numéro CAS	497-19-8
Numéro CE	207-838-8
Numéro index UE	011-005-00-2
Fournisseur	Mon Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France +33 (0)3 25 41 04 05 contact@mon-droguiste.com www.mon-droguiste.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use
Catégories de produit chimique [PC]:	Toutes les catégories de produits pertinentes PC0 Autres produits: PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

#### Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale (Non industrielle)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## Consumer use

### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

### Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

## 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

### Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

### quantités utilisées

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à .... 10 g.

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition hebdomadaire jusqu'à 5minutes

## 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation AISE Reach Exposure Assessment Consumer Tool (REACT)

## 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.